



LE HARCÈLEMENT DES FEMMES.

Le harcèlement est la **répétition** de propos et de comportements ayant pour but ou pour effet de détériorer les conditions de vie de la victime.

Dans notre société, de nombreuses femmes, plus que la majorité, ont déjà été sifflées dans la rue, suivies chez elles ou ont subi des critiques et des injustices précisément en raison de leur sexe.

Du **harcèlement moral** au **harcèlement physique** en passant par les agressions, la plupart n'osent pas en parler, honteuses. Nous avons normalisé le fait que ces problèmes surviennent si souvent et que certaines personnes y sont indifférentes.

Mais le harcèlement peut avoir des **conséquences** très graves pour les victimes, allant dans les cas extrêmes jusqu'au suicide.

Du fait que certaines situations se répètent souvent, comme le **harcèlement de rue**, les femmes ont peur de sortir seules la nuit ou de prendre les transports en commun.

Il existe de nombreuses façons de harceler quelqu'un et ce n'est en aucun cas la faute de la victime.

Le harcèlement physique implique le recours intentionnel à la force physique ou à la menace de force pour blesser, intimider ou humilier une autre personne.

Cela peut inclure des coups, des gifles, des poussées, des coups de pied, des bousculades, des secousses ou des agressions, mais aussi des agressions sexuelles, comme toucher, caresser ou forcer quelqu'un à faire quelque chose qu'il ne veut pas faire.

En France, 20 % des femmes ont déjà subi du harcèlement dans leur vie personnelle, seulement 5 % ont saisi la justice et 20 % perdent leur emploi après avoir signalé ces agressions.

Le plus souvent, elles sont victimes de harcèlement sexuel, et le coupable est très rarement sanctionné. Ils seront critiqués pour leur comportement, ce qui les culpabilisera. De nombreuses femmes ont également été agressées au travail, 1 sur 5. Malheureusement, la plupart du temps, ces femmes restent silencieuses.

Il y a aussi le **harcèlement de rue, 86% des femmes** en ont été victimes un jour.

Il n'est pas normal que des milliers de personnes se sentent obligées de porter des vêtements amples, de regarder la rue, d'emprunter des chemins particuliers pour ne pas croiser de mauvaises personnes ou même de faire semblant d'appeler quelqu'un au cas où elles seraient suivies.

Le harcèlement moral désigne la répétition d'actions, de propos ou de comportements qui ont pour but ou pour effet de provoquer une détérioration des conditions de travail du salarié.

Insultes, propos sexistes, propos visant à humilier, tout cela relève du harcèlement moral. La victime se sent mal, seule et craint chaque jour une nouvelle humiliation.

En France, 27% des femmes ont reçu des commentaires sur leur tenue ou leur physique.

C'est sans compter les sifflets dans la rue ni les sous-entendus.

Le **harcèlement moral** pousse les victimes au repli sur elles-mêmes, il est puni par la loi.

Les femmes sont victimes de chantage au travail, parfois c'est leur supérieur qui les menace si elles ne veulent pas faire des choses avec lui.

Le problème est que sans preuves, il n'y a pas de « coupable » et les plaintes aboutissent rarement.

En conclusion, de nombreuses femmes ont subi et continuent de subir différentes formes de harcèlement.

Le harcèlement est puni par la loi. Les personnes reconnues coupables de harcèlement sont passibles de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende lorsque les faits entraînent une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours.

Si nous sommes témoins de ces attentats, il faut en parler, car ne pas en parler, c'est être coupable.

Les conséquences du harcèlement peuvent être graves et perdurer sur le long terme

- isolement, perte d'estime de soi, troubles de l'alimentation, comportements suicidaires, etc.

Ce n'est donc pas quelque chose à prendre à la légère.

Dans le monde, on estime qu'environ 1 femme sur 3 a été victime de harcèlement physique ou sexuel. Cela représente 736 millions de personnes.

Pour se battre, il faut en parler !

Quentin, Alisson, Manon, Thomas